



## COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANAIS

Agrément FFTA : 2578195

Jeunesse et Sports : APS78 877

# Informations TIR A L'ARC Saison 2011-2012

### 1- Activités proposées:

Initiation et perfectionnement dans la pratique sportive et de loisir du tir à l'arc. Les séances ont lieu dans la salle municipale «L'Atelier» à BAZAINVILLE (route de Tacoignières). Le club bénéficie à coté de la salle d'un terrain permanent aménagé pour le tir en extérieur jusqu'à 70m. Notre club pratique également les disciplines de parcours avec 2 terrains d'entraînement spécifiques.

### 2- Lieux et horaires:

Séances d'initiation pour les débutants le **Mercredi** de **18h30 à 20h30** et de **20h30 à 22h30** et le **Vendredi** de **18h30 à 20h30**. Séances d'entraînement pour les confirmés: le **Lundi** de **18h30 à 20h30** et de **20h30 à 22h30** et le **Vendredi** de **20h30 à 22h30**. Les archers confirmés (plus de un an de licence) sont acceptés pendant les séances d'initiation en fonction des disponibilités de place sur le pas de tir. Les créneaux horaires de 18h30 à 20h30 sont prioritairement réservés aux jeunes.

#### Encadrement sportif:

Il est assuré par 5 entraîneurs diplômés.

#### Date des inscriptions:

Samedi 10 septembre, salle de l'Atelier à BAZAINVILLE route de Tacoignières. Le forum des associations de Bazainville se tiendra le dimanche 11 septembre de 14h à 18h à l'Atelier. Le club sera aussi présent sur les forums d'Orgerus le dimanche 4 septembre et sur la Foire St Matthieu de Houdan (Espace des associations) les 24 et 25 septembre. Début des séances d'initiation le **mercredi 21 septembre**. Reprise pour les archers confirmés le **Lundi 12 septembre**.

### 3- Modalités d'inscription:

Age minimum: **11ans** (né avant le 01/01/2001). Certificat médical d'aptitude à la pratique de tir à l'arc en **compétition**; prévoir une photo d'identité pour la licence.

### 4- Tarifs forfaitaires pour la saison incluant licence et assurance:

Adultes: **120€** Jeunes et handisport: **80€** Formule familiale réservée aux débutants : **130€** pour un jeune débutant accompagné d'un parent archer débutant. **Le club accepte les Chèques Vacances ou Chèques Sport pour le règlement de la cotisation.**

Les arcs d'initiation sont prêtés par le club pour la première saison. Les accessoires (6 flèches, carquois, protège bras et palette) sont à la charge de l'archer adulte débutant. La fourniture de ces accessoires est prise en charge par le club pour les jeunes débutants. **Possibilité d'initiation gratuite sur une ou deux séances d'essai.**

### 5- Renseignements: Claude CHEVREAU au 01 34 87 72 40 & 06 12 84 56 47.

#### Nos Partenaires



**Yvelines**  
Conseil général



Siège: Mairie 25 Grand'Rue 78550 BAZAINVILLE